

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL (DAON) DNCMP/...<sup>99</sup>.../F/2018-2019  
RELATIF A LA FOURNITURE DES REACTIFS ET CONSOMMABLES, SOLUTIONS  
STANDARDS, VERRERIE ET AUTRES PETITS MATERIELS, MILIEUX DE  
CULTURE POUR LE LABORATOIRE DU CENTRE NATIONAL DE  
TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE (CNTA)**

Date de publication : <sup>05</sup> / <sup>11</sup> / 2018

Date d'ouverture des offres : <sup>19</sup> / <sup>12</sup> / 2018

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction du Centre National de Technologie Alimentaire, lance un avis d'appel d'offre pour l'acquisition des réactifs, consommables, petit matériel de laboratoire et milieux de culture.

### **1. Objet**

Le Présent marché concerne l'acquisition des équipements, réactifs, consommables, petit matériel de laboratoire et milieux de culture.

### **2. Allotissement**

Les fournitures à acquérir sont constitués de quatre lots

- LOT 1 : Réactifs et consommables ;
- LOT 2 : Solutions Standards ;
- LOT3 : Verrerie et autres petits matériels ;
- LOT 4 : Milieux de culture.

### **3. Financement**

Le présent marché est financé à 100% par le Budget Général de l'Etat, exercice 2018-2019, sur la ligne budgétaire recherche n° d'imputation **40000010042011011000042402**.

### **4. Participation**

La participation à ce marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

### **5. Garantie bancaire de soumission**

Les offres devront être accompagnées d'une garantie bancaire de soumission d'un Million de francs burundais (1.000.000 FBU) pour le lot 1 ; Cinq Cent Mille de francs Burundais (500.000 FBU) pour lot 2 ; Un Million de francs burundais (1.000.000FBU) pour le lot 3 et de cinq cent mille de francs burundais (500.000 FBU) pour le lot 4.

*fez*

Cette garantie bancaire de soumission doit être libellée en monnaie burundaise sous forme de garantie bancaire.

**NB** : L'absence ou la non-conformité de la garantie bancaire de soumission entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

## 6. Consultation et acquisition du DAO

Le Dossier d'Appel d'Offre(DAO) sera obtenu par les candidats à la soumission au Siège du Centre National de Technologie Alimentaire(CNTA) moyennant une présentation des quittances de paiements, libellées « Achat DAO N° DNCMP/92/F/2018-2019 » de 25.000 BIF versés au compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRBet de 25.000 BIF versés sur le compte n°1110/263 ouvert à la BRB au nom du CNTA constituent deux pièces administratives exigées à chaque soumissionnaire.

## 7. Dépôt et ouverture des offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langues française seront déposées à la Direction du Centre National de Technologie Alimentaire à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 19/12/2018 à 10 heures. L'ouverture des offres aura lieu en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le 19/12/2018 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des marchés publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

## 8. Délai de livraison

Le délai d'exécution du marché est de nonante (90) jours calendaires à partir de la date de notification définitive du marché.

## 9. Délai d'engagement

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant un délai de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 10. Eclaircissements

Toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours précédant la date limite de dépôt des offres.

Fait à Bujumbura le ...../...../2018

LE DIRECTEUR DU CENTRE NATIONALLE  
DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Pr. SINDAYIKENGERA Séverin



MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT  
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Dr Déo Guide RUREMA(PhD).

